

Madame la Présidente,

Depuis plusieurs mois, les personnels des SPIP partout en France tirent la sonnette d'alarme. Cela s'est traduit le jeudi 9 octobre 2025 par une manifestation à Paris où 500 personnels des SPIP ont exprimé leur colère.

L'activité nationale des services est à un niveau critique :

- Plus de 1 200 postes manquent à l'appel, tous corps confondus
- Les recrutements sont à la baisse depuis trois ans
- Nos budgets d'insertion sont siphonnés au profit d'une logique purement sécuritaire
- Nos missions d'accompagnement sont dévoyées, fragmentées, parfois déléguées
- Les charges de travail explosent, sans moyens supplémentaires

La situation devient intenable, tant pour les personnels que pour les personnes que nous accompagnons.

Les SPIP, piliers d'une justice humaine et efficace, sont épuisés, fragilisés et dépossédés de leur cœur de métier.

Dans ce contexte, les annonces politiques récentes — projet de loi S.U.R.E., réhabilitation des QHS sous la forme de QLCO, création d'un corps d'«officiers de probation», suppression du sursis, peines minimales — ne font qu'amplifier le sentiment d'abandon et de mépris.

Nos revendications demeurent pourtant claires :

- Un plan pluriannuel de recrutements et de revalorisations pour tous les corps
- Un budget sanctuarisé pour les missions du SPIP
- L'abandon des projets sécuritaires qui dénaturent nos métiers
- Une réforme pénale fondée sur la probation, la prévention et la réinsertion
- Des conditions de travail dignes, garantes de la qualité du service public

Notre ministre, dans son optique d'une administration pénitentiaire à deux jambes, a mis en place **les EGIP** pour réfléchir au SPIP de demain dont les conclusions seront rendues en décembre. Discussions, tables rondes se succèdent sur l'avenir des SPIP mais l'on sent bien que **les décisions sont déjà prises**. Le « SPIP de demain » aura plus de missions à moyens constants.

Sur le plan local : il est temps d'agir

Ici, au SPIP 16, le temps de l'observation est terminé. Les constats ont été partagés, les difficultés identifiées, les alertes entendues.

Nous devons maintenant entrer dans une phase d'action et de mise en œuvre concrète.

Les collègues attendent des décisions lisibles, cohérentes et respectueuses des réalités de terrain.

Le dialogue social ne peut plus se limiter à la description de nos dysfonctionnements, il doit désormais produire des effets tangibles sur nos conditions de travail, notre organisation et nos priorités de service.

À l'ordre du jour aujourd'hui

Nous aborderons :

- La charte des temps et la note relative au télétravail telle que définie dans la circulaire du SG de février 2024, sujets essentiels à l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle. Pour le télétravail, il n'est nullement nécessaire d'attendre une version de la DISP de Bordeaux
- La répartition des champs d'intervention au sein de l'équipe de direction et du service, qui doit garantir clarté et équité
- Les avancées sur les écrits en cours d'élaboration et l'organisation du travail autour du projet de service, qui nécessitent désormais des orientations concrètes
- Enfin, un point d'étape sur le DUERP, outil de prévention des risques professionnels qui ne doit pas rester théorique mais devenir enfin un levier d'action.

Nous souhaitons que ce CSA marque une étape de transition : il ne s'agit plus d'observer ou de constater mais d'agir, de décider et d'améliorer nos conditions de travail collectivement. Contrairement aux CPIP et à l'ASE, les cadres sont à effectif complet dorénavant et les personnels du SPIP16 attendent des engagements clairs et des décisions tangibles pour redonner du sens à nos missions et du souffle à notre service.

Nous, CGTIP 16, resterons vigilants et mobilisés quant aux suites données à ces discussions.